

BAC PROFESSIONNEL

Gestion des milieux naturels et de la faune

A) Les Objectifs

Le Bac Professionnel « Gestion des milieux naturels et de la faune » s'adresse à des élèves garçons et filles qui souhaitent :

- suivre une formation professionnelle de niveau Bac préparant aux métiers ayant une relation étroite avec les espaces naturels,
- participer à des activités pratiques en lien avec la nature, l'entretien et l'aménagement des écosystèmes et la protection de l'environnement,
- « mûrir » leur projet professionnel en le confortant aux activités de la vie active.

B) L'organisation de la Formation le programme

Un enseignement par modules

☞ Les Modules Généraux :

MG1 : Connaissance et pratique de la langue française ;

MG2 : Connaissance et pratique d'une langue étrangère ;

MG3 : Education physique et sportive ;

MG4 : Culture scientifique et technologiques ;

☞ Les Modules Professionnels :

MP1 : Contexte d'une action de génie écologique ;

MP2 : Caractéristique des pratiques de génie écologique ;

MP3 : Organisation d'un chantier de génie écologique ;

MP4 : Travaux d'entretien d'espaces naturels et reconstitution d'écosystèmes ;

MP5 : Protection et Valorisation des espaces et de la biodiversité ;

MP6 : Accueil du public et animation nature ;

Module d'adaptation professionnel ;

L'examen est organisé :

- pour moitié en contrôle continu au cours des 2 ans de formation (prise en compte des notes obtenues dans les différents modules lors des contrôles certificatifs) ;
- pour moitié sous forme d'épreuves finales au nombre de 7, l'une d'elle étant la soutenance du rapport de stage.

C) Les Stages et les techniques professionnelles

* Le stage se déroule sur une durée de 14 à 16 semaines dont 12 prises sur la scolarité répartie en 3 périodes de travaux favorables à l'observation et à la pratique. Il s'intègre dans la progression des cours et TP. Il renforce et illustre les acquis vus au lycée par la pratique en situation professionnelle. Celui-ci sert de support à la rédaction d'un rapport de stage qui sera soutenu à l'oral lors de l'examen. Chaque élève bénéficie d'un professeur-tuteur qui le suit pendant son stage et l'accompagne dans l'exploitation de celui-ci.

* **PRATIQUE ENCADREE** d'une durée de 2 semaines

D) Les conditions d'admission

☞ Après un BEPA, une seconde professionnelle ou une classe de 1^{ère} (sous condition);

Pour cette admission, il faut :

- constituer un dossier d'inscription complet auprès de notre structure,
- rencontrer le Chef d'Etablissement ou le Responsable Pédagogique.

E) Les débouchés

Plusieurs possibilités existent :

- intégration dans la vie professionnelle soit en tant que salarié d'une entreprise privée ou comme agent de la fonction publique territoriale, soit en créant sa propre entreprise;
- poursuite d'études vers un BTSA (Gestion Forestière, Gestion et Protection de la Nature...).